

PAR COURRIEL

Québec, le 16 juin 2021

Numéro de la demande : LAI-ADM-21-006

Objet : Suivi de votre demande d'accès à des documents

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents, reçue par courriel le 18 mai 2021 au Bureau du responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de Retraite Québec.

Votre demande était formulée ainsi :

« J'aimerais faire parvenir les demandes d'accès aux documents suivantes :

Veuillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veuillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veuillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veuillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel.

Veillez faire parvenir tous documents traitant du traitement (rémunération, salaire, avantage sociaux, dépenses) des membres la haute direction, entre le 1er janvier 2020 et la date à laquelle cette demande est reçue inclusivement, classé par type de frais et par membre individuel »

Après analyse, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »), nous sommes en mesure d'accéder partiellement à votre demande.

Vous trouverez donc en annexe un document présentant le traitement des membres de la haute direction de Retraite Québec entre le 1^{er} janvier 2010 et le 19 mai 2021 inclusivement, classé par type de frais (rémunération versée, autres

avantages, frais de déplacement, frais de fonction, cotisation professionnelle et allocation pour usage d'automobile) et par membre individuel.

À noter que Retraite Québec a été instituée le 1^{er} janvier 2016, à la suite du regroupement de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et de la Régie des rentes du Québec. Les données antérieures à cette date sont donc présentées pour chacune de ces deux anciennes organisations.

Par ailleurs, conformément à l'article 1 de la Loi sur l'accès, Retraite Québec ne détient aucune donnée concernant les *autre avantages* pour les années 2010 à 2018 inclusivement. En effet, cette donnée n'a été intégrée au Rapport annuel de gestion de Retraite Québec qu'à compter de 2019 et les données des paies dont nous disposons ne font pas état des parts employeur payées selon les taux qui étaient en vigueur lors de ces années.

Conformément à l'article 51 de cette loi, nous vous informons que vous pouvez faire une demande de révision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information. Ce recours est prévu à la section III du chapitre IV (articles 135 et suivants). Votre demande doit être présentée dans les trente jours qui suivent la date de la présente lettre. À cet effet, nous joignons à notre envoi le document intitulé Avis de recours en révision.

Nous vous prions d'agréer, _____, nos salutations distinguées.

Original signé

Julien Labrecque-Lebeau, avocat
Responsable adjoint de l'accès à
l'information et de la protection des
renseignements personnels

p. j. Avis de recours en révision
Extrait de la Loi sur l'accès
Document

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi sur l'accès prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la personne responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

Les coordonnées de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Numéro sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Numéro sans frais : 1 888 528-7741
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Selon l'article 135 de la Loi sur l'accès, les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres textes de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé à la personne responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi sur l'accès prévoit explicitement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever la requérante ou le requérant du défaut de respecter le délai de trente (30) jours (article 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi sur l'accès stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier (article 147).

b) Délais

L'article 149 de la Loi sur l'accès prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la Loi sur l'accès, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix (10) jours suivant son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

**LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**
(RLRQ, chapitre A-2.1)

CHAPITRE I
APPLICATION ET INTERPRÉTATION

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

Traitement et dépenses des membres de la haute direction entre le 1^{er} janvier 2010 et le 19 mai 2021 inclusivement

Définitions

Rémunération versée :	La rémunération versée contient le salaire régulier, des indemnités ou ajustements au salaire. Elle peut aussi contenir une allocation, une indemnité ou prime de départ ou d'intérim et des avantages sociaux au départ (vacances).
Autres avantages :	Les autres avantages comprennent les sommes versées à titre de part de l'employeur aux fins du régime de retraite et du régime d'assurances collectives.
Frais de déplacement :	Les frais de déplacement comprennent les frais de transport, frais d'hébergement, frais de repas, allocation forfaitaire et autres frais inhérents.
Frais de fonction :	Les frais de fonction correspondent aux dépenses directement occasionnées par l'exercice des fonctions et qui ne sont pas autrement remboursables.

Période du 31 décembre 2020 au 19 mai 2021

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages ^(a)	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Michel Després Président-directeur général	88 193 \$	10 666 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	75 621 \$	10 437 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michel Montour Vice-président aux politiques et aux programmes	69 571 \$	7 715 \$	0,00 \$	0,00 \$	879,11 \$	0,00 \$
Daniel Charbonneau Vice-président aux services à l'organisation	65 128 \$	8 566 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Luc LeBlanc Vice-président aux technologies de l'information	61 418 \$	8 413 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) Aucune rémunération incitative ou indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

Note : Les données sur la rémunération versée et les autres avantages sont tirées des paies du 31 décembre 2020 au 19 mai 2021.

Exercice 2020

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages ^(a)	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Michel Després Président-directeur général	219 325 \$	23 043 \$	82,99 \$	213,98 \$	0,00 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	196 615 \$	24 520 \$	685,39 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Chantal Rouleau ^(b) Vice-présidente aux technologies de l'information	49 154 \$	4 049 \$	80,50 \$	163,77 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michel Montour Vice-président aux politiques et aux programmes	175 743 \$	16 500 \$	166,61 \$	62,22 \$	2 220,25 \$	0,00 \$
Daniel Charbonneau Vice-président aux services à l'organisation	168 682 \$	21 666 \$	81,92 \$	63,21 \$	0,00 \$	0,00 \$
Luc LeBlanc ^(c) Vice-président aux technologies de l'information	130 785 \$	16 516 \$	980,20 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) Aucune rémunération incitative ou indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

^(b) Madame Chantal Rouleau a quitté ses fonctions le 28 février 2020.

^(c) Monsieur Luc LeBlanc est entré en fonction le 9 mars 2020.

Note : Les données sur la rémunération versée et les autres avantages sont tirées du rapport annuel de gestion de Retraite Québec 2020.

Exercice 2019

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée ^(a)	Autres avantages ^(b)	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Michel Després Président-directeur général	200 306 \$	25 819 \$	2 268,32 \$	338,33 \$	0,00 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	207 287 \$	27 457 \$	1 263,19 \$	183,51 \$	0,00 \$	0,00 \$
Chantal Rouleau Vice-présidente aux technologies de l'information	207 287 \$	27 457 \$	1 733,55 \$	525,26 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michel Montour Vice-président aux politiques et aux programmes	205 314 \$	27 446 \$	2 606,51 \$	529,62 \$	2 203,49 \$	0,00 \$
Daniel Charbonneau Vice-président aux services à l'organisation	171 072 \$	23 081 \$	1 230,27 \$	396,26 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) La rémunération inclut des sommes versées en 2019 à titre de montants de rétroactivité pour les années 2017 et 2018.

^(b) Aucune rémunération incitative ou indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

Note : Les données sur la rémunération versée et les autres avantages sont tirées du rapport annuel de gestion de Retraite Québec 2019.

Exercice 2018

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Michel Després Président-directeur général	179 636 \$	n.d.	4 244,48 \$	70,50 \$	0,00 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	183 262 \$	n.d.	2 104,04 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Chantal Rouleau Vice-présidente aux technologies de l'information	183 262 \$	n.d.	2 265,16 \$	218,87 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michel Montour Vice-président aux politiques et aux programmes	181 758 \$	n.d.	2 422,95 \$	338,40 \$	2 150,21 \$	0,00 \$
Daniel Charbonneau Vice-président aux services à l'organisation	150 667 \$	n.d.	1 956,84 \$	74,85 \$	0,00 \$	0,00 \$

Note : Les données sur la rémunération versée sont tirées du rapport annuel de gestion de Retraite Québec 2018.

Exercice 2017

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
Michel Després Président-directeur général	210 983 \$	n.d.	2 792,99 \$	220,40 \$	0,00 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	163 598 \$	n.d.	627,96 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Chantal Rouleau Vice-présidente aux technologies de l’information	162 774 \$	n.d.	1 842,08 \$	146,17 \$	0,00 \$	0,00 \$
Clément D’Astous ^(a) Vice-président aux politiques et aux programmes	147 947 \$	n.d.	468,30 \$	135,97 \$	0,00 \$	4 722,58 \$
Michel Montour ^(b) Vice-président aux politiques et aux programmes	167 553 \$	n.d.	255,67 \$	122,68 \$	2 106,82 \$	0,00 \$
Carole Arav ^(c) Vice-présidente aux services à l’organisation	109 259 \$	n.d.	1 225,77 \$	0,00 \$	1 891,36 \$	0,00 \$
Daniel Charbonneau ^(d) Vice-président aux services à l’organisation	0 \$	n.d.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) M. Clément D’Astous a quitté ses fonctions le 23 août 2017.

^(b) M. Michel Montour est entré en fonction le 24 août 2017.

^(c) Mme Carole Arav a quitté ses fonctions le 11 août 2017.

^(d) M. Daniel Charbonneau est entré en fonction le 18 décembre 2017. Toutefois, sa première paie a été versée en 2018.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées du rapport annuel de gestion de la Retraite Québec 2017 et des paies du 22 décembre 2016 au 21 décembre 2017.

Exercice 2016

RETRAITE QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Michel Després^(a) Président-directeur général	205 395 \$	n.d.	5 541,33 \$	197,32 \$	0,00 \$	0,00 \$
Norman Johnston^(b) Président-directeur général	15 073 \$	n.d.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	610,00 \$
Clément d'Astous Vice-président aux politiques et aux programmes	202 926 \$	n.d.	1 185,94 \$	186,54 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Carole Arav Vice-présidente aux services à l'organisation	155 264 \$	n.d.	1 585,37 \$	0,00 \$	1 957,95 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle du Régime de rentes du Québec et du Soutien aux enfants Vice-présidente aux services à la clientèle des régimes de retraite du secteur public par intérim	155 329 \$	n.d.	2 606,68 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Pierre St-Michel^(c) Vice-président aux services à la clientèle des Régimes de retraite du secteur public	48 539 \$	n.d.	301,99 \$	39,97 \$	0,00 \$	0,00 \$
Chantal Rouleau Vice-présidente aux technologies de l'information	151 681 \$	n.d.	1 721,06 \$	28,34 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) M. Després est entré en fonction le 1^{er} janvier 2016.

^(b) M. Johnston a quitté ses fonctions en janvier 2016.

^(c) M. Pierre St-Michel a quitté ses fonctions le 8 avril 2016.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage automobile sont tirées du rapport annuel de gestion de la Retraite Québec 2016 et des paies du 24 décembre 2015 au 22 décembre 2016.

Exercice 2015

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Norman Johnston^(a) Président-directeur général	170 075 \$	n.d.	1 498,91 \$	1 567,34 \$	0,00 \$	6 100,00 \$
Clément D'Astous Vice-président aux politiques et aux programmes	201 754 \$	n.d.	384,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Carole Arav Vice-présidente aux services à l'organisation	154 330 \$	n.d.	497,69 \$	80,94 \$	2 141,99 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi Vice-présidente aux services à la clientèle	137 340 \$	n.d.	1 224,28 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Marc Landry^(b) Vice-président aux technologies de l'information	119 029 \$	n.d.	164,07 \$	416,68 \$	0,00 \$	0,00 \$

^(a) M. Johnston est entré en fonction le 12 février 2015.

^(b) M. Landry a quitté ses fonctions le 27 septembre 2015.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d'automobile sont tirées du rapport annuel de gestion de la Régie des rentes du Québec 2015 et des paies du 25 décembre 2014 au 24 décembre 2015.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Christian Goulet^(a) Président-directeur général	192 907 \$	n.d.	66,10 \$	1 087,94 \$	0,00 \$	0,00 \$
Pierre St-Michel Vice-président aux services à la clientèle	180 113 \$	n.d.	1 618,13 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Denis Gagnon Vice-président à l'administration	181 142 \$	n.d.	4,71 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) M. Goulet a quitté ses fonctions le 31 décembre 2015.

Note : Les données sur la rémunération versée sont tirées des paies du 25 décembre 2014 au 24 décembre 2015.

Exercice 2014

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Denys Jean ^(a) Président-directeur général	195 620 \$	n.d.	1 544,30 \$	1 335,94 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Marc Landry Vice-président aux technologies de l'information	152 932 \$	n.d.	1 167,17 \$	482,69 \$	0,00 \$	0,00 \$
Carole Arav ^(b) Vice-présidente aux services à l'organisation	150 976 \$	n.d.	880,20 \$	152,10 \$	2 171,67 \$	0,00 \$
Sylvie Barcelo ^(c) Vice-présidente aux services à l'organisation	79 795 \$	n.d.	1 126,48 \$	1 135,81 \$	0,00 \$	3 050,00 \$
Clément D'Astous ^(d) Vice-président aux politiques et aux programmes	126 238 \$	n.d.	1 942,28 \$	181,88 \$	0,00 \$	4 270,00 \$
Roland Villeneuve ^(e) Vice-président aux politiques et aux programmes	43 498 \$	n.d.	264,19 \$	411,79 \$	0,00 \$	0,00 \$
Nicole Bourget ^(f) Vice-présidente aux services à la clientèle	97 948 \$	n.d.	998,31 \$	1 314,71 \$	1 015,18 \$	0,00 \$
Isabelle Merizzi ^(g) Vice-présidente aux services à la clientèle	16 352 \$	n.d.	229,31 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

a) M. Jean a quitté ses fonctions le 17 décembre 2014.

b) Mme Arav est entrée en fonction le 12 juin 2014.

c) Mme Barcelo a quitté ses fonctions en mai 2014.

d) M. D'Astous est entré en fonction le 12 mai 2014.

e) M. Villeneuve a quitté ses fonctions en avril 2014.

f) Mme Bourget a quitté ses fonctions le 15 août 2014.

g) Mme Merizzi est entrée en fonction le 10 novembre 2014.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d'automobile sont tirées du rapport annuel de la Régie des rentes du Québec 2014 et des paies du 24 décembre 2013 au 25 décembre 2014.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Christian Goulet ^(a) Président-directeur général	149 223 \$	n.d.	94,80 \$	1 069,07 \$	0,00 \$	0,00 \$
Pierre St-Michel Vice-président aux services à la clientèle	173 987 \$	n.d.	45,23 \$	2 601,69 \$	0,00 \$	0,00 \$
Denis Gagnon Vice-président à l'administration	176 997 \$	n.d.	46,31 \$	612,38 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) M. Goulet est entré en fonction le 17 mars 2014.

Note : Les données sur la rémunération versée sont tirées des paies du 24 décembre 2013 au 25 décembre 2014.

Exercice 2013

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Denys Jean Président-directeur général	196 599 \$	n.d.	1 106,67 \$	1 195,24 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Sylvie Barcelo Vice-présidente aux services à l'organisation	190 156 \$	n.d.	1 660,42 \$	3 961,54 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Nicole Bourget Vice-présidente aux services à la clientèle	150 584 \$	n.d.	1 678,91 \$	1 651,11 \$	989,14 \$	0,00 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	150 584 \$	n.d.	1 704,12 \$	1 139,87 \$	0,00 \$	0,00 \$
Marc Landry Vice-président aux technologies de l'information	148 899 \$	n.d.	2 038,42 \$	957,53 \$	0,00 \$	0,00 \$

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d'automobile sont tirées du rapport annuel de la Régie des rentes du Québec 2013 et des paies du 27 décembre 2012 au 26 décembre 2013.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
André Legault ^(a) Président-directeur général	223 547 \$	n.d.	1 304,48 \$	2 665,57 \$	0,00 \$	6 828,00 \$
Pierre St-Michel ^(b) Vice-président aux services à la clientèle Président-directeur général par intérim	122 948 \$	n.d.	17,70 \$	2 111,90 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michelle Lapointe ^(c) Vice-présidente aux services à la clientèle	36 421 \$	n.d.	0,00 \$	319,93 \$	0,00 \$	0,00 \$
Marie Gagnon ^(d) Vice-président à l’administration	50 245 \$	n.d.	0,00 \$	562,11 \$	0,00 \$	0,00 \$
Denis Gagnon ^(e) Vice-président à l’administration	167 683 \$	n.d.	0,00 \$	1 211,18 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) M. Legault a quitté ses fonctions le 6 décembre 2013.

(b) M. St-Michel est entré en fonction le 18 mars 2013.

(c) Mme Lapointe a quitté ses fonctions le 11 mars 2013.

(d) Mme Gagnon a quitté ses fonctions le 13 mai 2013.

(e) M. Gagnon est entré en fonction le 25 février 2013.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées des paies des paies du 27 décembre 2012 au 26 décembre 2013.

Exercice 2012

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d'automobile (décret)
Denys Jean Président-directeur général	191 755 \$	n.d.	3 195,05 \$	1 294,69 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Sylvie Barcelo ^(a) Vice-présidente aux services à l'organisation	50 277 \$	n.d.	274,00 \$	976,10 \$	0,00 \$	1 830,00 \$
Nicole Bourget ^(b) Vice-présidente aux services à la clientèle Vice-présidente aux services à l'organisation par intérim	146 432 \$	n.d.	2 008,96 \$	1 994,87 \$	1 235,44 \$	0,00 \$
Denis Latulippe ^(c) Vice-président aux services à la clientèle	84 370 \$	n.d.	1 089,95 \$	599,44 \$	1 834,57 \$	0,00 \$
Marc Landry ^(d) Vice-président aux technologies de l'information	135 348 \$	n.d.	2 533,43 \$	657,77 \$	0,00 \$	0,00 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	146 432 \$	n.d.	5 133,77 \$	1 091,27 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) Mme Barcelo est entrée en fonction le 20 septembre 2012.

(b) Mme Bourget a quitté ses fonctions pour prendre celles de Vice-présidente aux services à la clientèle et assumer l'intérim à la Vice-présidence aux services à l'organisation jusqu'en septembre 2012.

(c) M. Latulippe a quitté ses fonctions en juillet 2012.

(d) M. Landry est entré en fonction le 31 mai 2012.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d'automobile sont tirées du rapport annuel de la Régie des rentes du Québec 2012 et des paies du 29 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
André Legault ^(a) Président-directeur général	15 510 \$	n.d.	0,00 \$	783,16 \$	0,00 \$	0,00 \$
Jocelyne Dagenais ^(b) Présidente-directrice générale	161 693 \$	n.d.	0,00 \$	1 831,89 \$	0,00 \$	6 710,00 \$
Michelle Lapointe Vice-présidente aux services à la clientèle	161 316 \$	n.d.	29,00 \$	1 579,23 \$	0,00 \$	0,00 \$
Marie Gagnon Vice-présidente à l’administration	129 763 \$	n.d.	25,25 \$	1 852,13 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) M. Legault est entré en fonction le 26 novembre 2012.

(b) Mme Dagenais a quitté ses fonctions en novembre 2012.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées des paies des paies du 29 décembre 2011 au 27 décembre 2012.

Exercice 2011

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
Denys Jean ^(a) Président-directeur général	66 885 \$	n.d.	1 988,74 \$	412,83 \$	0,00 \$	2 440,00 \$
André Trudeau ^(b) Président-directeur général	268 144 \$	n.d.	779,36 \$	1 537,78 \$	0,00 \$	4 270,00 \$
Denis Latulippe Vice-président aux services à la clientèle	145 640 \$	n.d.	4 511,89 \$	2 416,30 \$	1 808,32 \$	0,00 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	145 143 \$	n.d.	1 025,80 \$	1 258,58 \$	0,00 \$	0,00 \$
Nicole Bourget Vice-présidente aux services à l’organisation	143 421 \$	n.d.	1 042,33 \$	1 961,33 \$	1 226,37 \$	0,00 \$

(a) M. Jean est entré en fonction le 29 août 2011.

(b) M.Trudeau a quitté ses fonctions en août 2011.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées du rapport annuel de la Régie des rentes du Québec 2011 et des paies du 30 décembre 2010 au 29 décembre 2011.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
Jocelyne Dagenais Présidente-directrice générale	173 486 \$	n.d.	0,00 \$	3 278,72 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Bernard Beauchemin ^(a) Vice-président à l’administration	1 155 \$	n.d.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Michelle Lapointe ^(b) Vice-présidente à l’administration	145 650 \$	n.d.	17,50 \$	1 716,57 \$	0,00 \$	0,00 \$
Marie Gagnon Vice-présidente aux services à la clientèle	123 071 \$	n.d.	0,00 \$	2 177,10 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) M. Beauchemin a quitté ses fonctions en janvier 2011.

(b) Mme Lapointe est entrée en fonction le 13 janvier 2011.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées des paies du 30 décembre 2010 au 29 décembre 2011.

Exercice 2010

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Traitements des membres de la haute direction de la RRQ pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2010 (9 mois)

Membre de la haute direction	Salaire versé du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2010	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
André Trudeau Président-directeur général	142 124 \$	n.d.	1 558,10 \$	1 859,60 \$	0,00 \$	5 490,00 \$
Denis Latulippe Vice-président aux services à la clientèle	109 005 \$	n.d.	629,05 \$	1 362,43 \$	662,89 \$	0,00 \$
Nicole Bourget Vice-présidente aux services à l’organisation	107 339 \$	n.d.	385,82 \$	1 294,14 \$	0,00 \$	0,00 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	107 339 \$	n.d.	919,83 \$	526,20 \$	0,00 \$	0,00 \$

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées du rapport annuel de la Régie des rentes du Québec 2010 et des paies du 25 mars 2010 au 30 décembre 2010.

Traitements des membres de la haute direction de la RRQ pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 (3 mois)

Membre de la haute direction	Salaire versé du 1 ^{er} janvier au 31 mars mars 2010	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
André Trudeau Président-directeur général	46 452 \$	n.d.	452,03 \$	535,22 \$	0,00 \$	1 830,00 \$
Denis Latulippe Vice-président aux services à la clientèle	35 653 \$	n.d.	775,69 \$	825,02 \$	1 067,00 \$	0,00 \$
Nicole Bourget Vice-présidente aux services à l’organisation	35 117 \$	n.d.	306,74 \$	356,17 \$	1 196,85 \$	0,00 \$
Roland Villeneuve Vice-président aux politiques et aux programmes	33 800 \$	n.d.	1 082,98 \$	269,18 \$	0,00 \$	0,00 \$

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées des paies du 31 décembre 2009 au 30 décembre 2010.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Traitements des membres de la haute direction de la CARRA pour l’exercice 2010

Membre de la haute direction	Rémunération versée	Autres avantages	Frais de déplacement	Frais de fonction	Cotisation professionnelle	Allocation pour usage d’automobile (décret)
Jocelyne Dagenais Présidente-directrice générale	172 209 \$	n.d.	0,00 \$	3 129,66 \$	0,00 \$	7 320,00 \$
Marie Gagnon ^(a) Vice-présidente aux services à la clientèle	53 207 \$	n.d.	0,00 \$	439,51 \$	0,00 \$	0,00 \$
Serge Birtz ^(b) Vice-président aux services à la clientèle	91 612 \$	n.d.	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Bernard Beauchemin Vice-président à l’administration	145 722 \$	n.d.	270,86 \$	933,91 \$	0,00 \$	0,00 \$

(a) Mme Gagnon est entrée en fonction le 26 juillet 2010.

(b) M. Birtz a quitté ses fonctions en juillet 2010.

Note : Les données sur la rémunération versée et l'allocation pour usage d’automobile sont tirées des paies du 31 décembre 2009 au 30 décembre 2010.